

L'INDÉPENDANT

DE LYON

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Toutes lettres non affranchies sont refusées.

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Lyon, Rhône et les départements limit.	25	13	7
Hors de ces départements.....	30	16	8
Etranger, le port en sus.			

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Condé, 30

M. LAGADEC-SIBILLOT, Administrateur-Gérant.

LES ANNONCES & RÉCLAMES

sont reçues exclusivement :

A LYON, Agence de Publicité V. FOURNIER, rue Confort, 14.
A PARIS, Agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

LA GUERRE D'ORIENT

BOURSE DE PARIS

Du 16 Novembre

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

AU COMPTANT	COURS DÉCLUTURE	HAUSSE	BAISSE
	SAMEDI	AUJOURD.	
3 0/0	79 55	79 70	15
3 0/0 am.	84 50	81 45	05
4 0/0 1883	104 80	104 90	10
4 1/2	107 80	107 95	15

Bourse de Paris du 14 novembre

Une véritable débâcle s'est produite sur le marché à la nouvelle de la déclaration de guerre de la Serbie à la Bulgarie, qui est venue subitement paralyser les effets de la hausse maintenue durant toute la semaine.

Les bourses étrangères ont envoyé des cours en grande baisse, le Boulevard a sanctionné le cours du jour en infligeant aux valeurs turques un recul nouveau, la liquidation de quinzaine commence aujourd'hui et entraînera des pertes considérables pour les haussiers brusquement atteints dans leur position sans avoir le temps de la retourner.

Les primes seront toutes abandonnées. Le Crédit foncier avait gagné 25 francs cette semaine, il reste à 1,300 au comptant et au terme.

Parmi les obligations à lots, il est à remarquer que celle des derniers emprunts sont à des cours moins élevés que les obligations des emprunts entièrement libérés, et présentent cet avantage qu'elles peuvent être souscrites avec une petite somme, et servir d'emploi, dans la suite, aux économies journalières réalisées par les souscripteurs.

Les chemins se sont échangés aux cours que voici : le Nord, à 1,495 francs ; le Lyon, à 1,280 ; le Midi, à 2,160 francs ; l'Orléans, à 1,301,25 ; l'Ouest, à 845 francs ; l'Est, à 780 francs.

Tendances plus faibles sur les réseaux étrangers. L'Italien a fléchi de 96 30 à 95 70 au début, et 95 35 en clôture. Le Turc est revenu de 14 20 à 13 62 ; l'Unifiée de 320 francs à 317 50.

Le Suez s'est échangé entre 2,040 francs et 2,037 50.

Les recettes du transit ont été hier de 290,000 francs.

BOURSE DE LYON

Du 16 Novembre

OBLIGATIONS	ACTIONS
Ville de Lyon 1880 95 50	Gaz de Lyon 105 5
Ville de Paris 1871 339 50	Terre-Neuve 110
— 1875 512	Pond. de l'Horm. 35
Foncières 1877 416 25	Creusot 1215
— 1883 416 25	Ast. de la War. 385
Communales 1879 452	Fourchambault 35
Fusion ancienne 382	Franchise-Comté 110
— nouvelle 310	Châtillon-Com. 217
Dombes ancienne 310	Loire 217
— nouvelles 310	Montbrun 935
Lombardes anc. 314	Saint-Etienne 238
— nouv. 310	Rive de Gier 11 25
Saragossa 320 25	R.-M. et Financ. 315
Nord-Esp. 1 ^{re} hyp. 318	Société Lyonn. 315
— 2 ^e hyp. 318	Foncière Lyon 315
Portugaise 295	Rue de Lyon 315
Andalouse 300 294 25	Comp. des Baux 315
Empr. russe 1880 397 50	Croix-Rousse 315
Eaux 300	Bateaux-Omnib. 315
Omnibus-Tram. 397 50	Abattoirs 315

Marché très agité. Le début a été relativement ferme et s'est effectué à des prix supérieurs à ceux du Boulevard d'hier, mais ça n'a pas duré et les idées pessimistes ont bientôt eu repris le dessus. Aux offres de la place sont venues s'ajouter d'assez fortes ventes du dehors et les derniers cours sont presque les plus bas.

Les transactions ont été nombreuses surtout sur le 3 0/0, l'Italien et la Banque ottomane, et ce sont ces trois valeurs qui sont le plus affectées par le mauvais courant.

3 0/0 79.50 et 79.35. Le 4 1/2 0/0 fléchit à 107.60. De 95.60 l'Italien rétrograde à 95.35. L'Extérieure perd 0,35 à 56.55. Le Hongrois tombe à 78.45, soit une dépréciation de 1 fr.

La Banque ottomane a été très discutée de 487.50 à 482.50. L'Egypte a été plus calme aux environs de 315.

Le Crédit Lyonnais est stationnaire aux environs de 516 25.

On s'est peu occupé des Chemins Etrangers. Autrichiens 545, Saragossa 326, Nord-Espagne 431.

Le Panama est tenu à 405. Il y a encore beaucoup de découvert.

Les reports de quinzaine ont été très modérés, le pair et les bénéfices se sont pratiqués sur beaucoup de titres.

En Banque. Obligation Furstemberg 368-367, Pottendorf 425, Trifail 2 500.

BULLETIN POLITIQUE

La déclaration de guerre entre la Bulgarie et la Serbie ne sera probablement qu'un éclat d'allumette et ne mettra pas le feu à l'Europe.

Les diplomates de la Conférence ne dissimulent pas leur étonnement.

Pourquoi s'éternisaient-ils dans des discussions oiseuses, temporisant sur des prétextes de rhumatismes ou de coryzas ?

Les peuples balkaniques, essentiellement pétulants et haineux, n'ont pu attendre les résolutions diplomatiques de l'Europe.

La Serbie et la Bulgarie ont fait chacune leur coup de tête.

L'humeur turbulente des Bulgares a fait la révolution rouméliote et la haine des Serbes a entraîné la déclaration de la guerre.

Les puissances laisseront ces minuscules principautés se livrer à des escarmouches qui ne compromettent que leurs intérêts financiers et leurs ressources bientôt épuisées.

Faute d'argent, ces peuplades belliqueuses s'affaibliront entre elles, et les puissances qui sont convaincues de la nécessité de ramener l'ordre dans les Balkans, leur imposeront le *status quo ante*, parce qu'elles veulent avant tout la paix dans la Péninsule.

Elles feront donc tout leur possible pour atténuer les conséquences de ces rébellions populaires, qui d'un côté devront être, en fin de compte, réprimées par la Turquie, et qui, d'un autre côté, pourraient se compliquer d'un soulèvement de la Macédoine par l'intervention de la Grèce.

En tous cas, quelle que soit l'issue de cette conflagration localisée, l'intégrité de l'empire ottoman restera longtemps encore l'enjeu des quatre grandes puissances.

C'est une partie de cartes qui finira par un remaniement de la carte de l'Europe.

Une importante réunion du parti conservateur à la Chambre a décidé de réclamer un vice-président sur quatre et trois secrétaires sur huit.

Nous avons déjà dit que la gauche commettait un acte de mauvais ton et de mauvaise foi en n'accordant à l'union des droites que deux sièges de secrétaire.

Dans la même réunion les députés conservateurs ont affirmé de rester unis sur le terrain de la République et de consacrer tous leurs efforts et tout leur dévouement à la défense des intérêts généraux du pays et au relèvement de ses affaires.

Cette politique est celle qui répond aux nécessités du moment et à la sécurité de l'avenir.

L'opinion publique qui est ennemie des bouleversements intérieurs applaudira à cette politique qui est celle que nous préconisons et défendons.

AGENCE HAVAS

Paris, 16 novembre.

Le *Voltaire* confirme les dissentiments qui se produisirent hier matin au Conseil des ministres au sujet des questions d'amnistie. MM. Brisson, Allain-Targé et la majorité du Conseil ne voudraient gracier que Kropotkine, Louise Michel et deux anarchistes lyonnais ; mais MM. de Frey-

cinet, Goblet, Sarrien et Demole voudraient l'amnistie, estimant que ce vote faciliterait la concentration des républicains.

Le *Voltaire* ajoute que le bruit courait dans la soirée que M. Brisson et Allain-Targé avaient l'intention de démissionner.

Le journal les *Débats* dit que la principale responsabilité de la guerre des Balkans reviendra à l'Europe qui accepta la tâche de trouver une solution et qui la cherche encore. Dans de pareilles circonstances, la promptitude de la décision est nécessaire pour arrêter dès maintenant les événements. Il faut que l'Europe se réveille et montre une volonté ferme et résolue.

La *Justice* estime que les votes de la Chambre pour la constitution du bureau prouvent que la Chambre veut très sincèrement éviter les divisions et les crises et de travailler au relèvement de la République.

Plusieurs journaux s'occupent de la guerre d'Orient ; tous envisagent la situation très grave et déclarent que la conférence n'a qu'à se séparer puisqu'elle ne réussit pas à empêcher la guerre.

Le *Figaro* dit que le prince Napoléon voyant la presse bonapartiste annihilée par la presse royaliste, depuis la fusion des conservateurs, aurait l'intention de créer une nouvelle presse bonapartiste à côté de l'ancienne.

Les *Débats* se prononcent contre l'amnistie.

La *République* demande de hâter le projet de l'unification des soldes militaires.

Londres. — Le *Daily News* pense que l'argumentation du roi Milan dans sa proclamation est plus faible que celle du prince Alexandre. La proclamation de celui-ci fut simple et directe, tandis que la conduite du roi Milan est d'un mauvais augure pour l'avenir de ces pays émancipés du joug ottoman.

Le *Times* dit que le conflit serbo-bulgare démasquera l'arrogance radicale et permanent des politiques autrichienne et russe dans les Balkans et peut dissoudre la ligue des trois empires. Le *Times* blâme vivement la politique de la Serbie.

Le *Standard* dit que malgré l'argumentation du roi Milan il reste évident que rien ne justifiait l'agression des Serbes. La Serbie, dit-il, veut s'emparer d'une partie du territoire bulgare et mettre la Conférence en présence du fait accompli. Le *Standard* redoute une conflagration générale.

JOURNAL OFFICIEL

Sont nommés suppléants du juge de paix. — M. Crunier à St-Pierre-d'Albi-

MM. Gelas à Laroche et Bernard à Modane, chefs-lieux de canton de la Savoie.

Sont déclarés d'utilité publique et concédés par l'Etat deux tramways à la voie d'un mètre, avec courbes de 20 mètres de rayons et à traction mécanique de Valenciennes à Denain et Blanc-Misseron. — Bruai à Condé — Raismes à St-Amand.

Nominations d'un enseigne de vaisseau ; de boursiers, de mérite dans les Lycées de Paris.

Sont nommés sous-ingénieurs de 3^e classe de la marine des élèves sortant de l'Ecole du Génie maritime de Lorient :

MM. Lannos, Raymond, Croneau, Wath, Bouval, Aubusson de Carvalay, Bailly, Le Chatelier, Maurice, Noury.

Convocation d'électeurs pour nommer un conseiller général de la Corse.

NOS DÉPÊCHES

Le Banquet de Dinan

Dinan, 15 novembre.

Un banquet a été offert hier à M. Waldeck-Rousseau dans la salle du Casino. 160 convives y assistaient.

M. Waldeck-Rousseau en répondant au toast du président a dit que le pays doit exiger que le gouvernement tienne compte de l'existence de l'opposition dynastique, disposant de trois millions de voix. Les élections des 4-18 octobre signifient que le pays a voulu l'union des républicains.

Le cabinet qui s'inspirera de cette volonté du pays marchera hardiment à la réaction qui trouvera une majorité compacte.

M. Waldeck-Rousseau constate l'impossibilité de faire abstraction de la puissance de la coalition monarchique ; que le parti républicain a eu tort de désarmer trop vite ;

mais la République a le droit de vivre et le devoir supérieur de se défendre.

Toulon, 16 novembre.

Vingt candidats de la liste Dulasta sont élus conseillers municipaux avec 800 voix de majorité.

Ballottage pour un siège.

Berlin, 16 novembre.

L'Empereur Guillaume va mieux, mais garde encore la chambre.

Réunions Bonapartistes.

Paris, 16 novembre.

L'Association départementale de l'Appel au peuple a tenu hier deux réunions au Grand-Hôtel. On a voté des résolutions déclarant : 1^o qu'on s'appliquera à maintenir l'accord des partis conservateurs tant que cet accord sera conforme à l'opinion publique directement exprimée ; 2^o on rassurera le maintien et l'extension des comités impérialistes ; 3^o on engagera ses membres à poser leur candidature aux prochaines élections parlementaires ; 4^o on affirmera son dévouement aux Napoléons.

Paris, 16 novembre.

Conseil des ministres.

Ce matin, à neuf heures, les ministres, sur le désir du Président de la République, ont tenu un conseil extraordinaire à l'Elysée.

On y a délibéré sur la déclaration ministérielle et sur la question d'Orient.

En Orient

On compte beaucoup sur l'entente qui est devenue plus complète parmi les trois puissances du Nord. On espère qu'une résolution pratique et décisive sortira de la Conférence de demain.

Si, malgré les espérances, aucune mesure sérieuse n'était votée, la Turquie interviendrait immédiatement de façon à arrêter l'action des Serbes en Bulgarie.

Toujours aucune crainte immédiate du côté de la Grèce.

Paris, 16 novembre, 9 h. 20.

Une note du ministre des travaux publics annonce qu'un certain nombre de réductions sont apportées aux nouveaux tarifs de la Compagnie P.-L.-M.

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Philippopoli, 14 novembre. — Après la célébration du service à la cathédrale, le prince est parti immédiatement pour Sofia, où il est arrivé dans la soirée.

Sofia, 14 novembre, 11 h. s.

Avant de quitter Philippopoli, le prince Alexandre a télégraphié au sultan pour l'informer que les Serbes ont envahi le territoire de la principauté et lui annoncer qu'il avait donné des ordres aux troupes bulgares en vue de repousser l'agression. En même temps le prince demande au sultan de lui faire connaître ses intentions comme suzerain pour la défense de l'intégrité de l'empire.

Les troupes parties ce matin de Sofia pour la frontière et aux cris de : *En avant contre les Serbes*. La population les a acclamés sur leur passage.

Les troupes cantonnées en Roumélie arriveront demain, à marches forcées, du côté de Kustendil. Il y a eu une fusillade très vive entre les avant-postes, toutefois les Serbes n'ont pas encore accentué leur mouvement offensif de ce côté ni dans la direction de Trune ni celle de Widin.

Sofia, 15 novembre, soir.

Les Serbes ont attaqué vigoureusement la position de Banskýdal en avant de Tzaribrod.

Nisch, 15 novembre.

Les forces serbes marchent en trois divisions sur Sofia.

Le roi Milan a pris le commandement de l'armée et accompagne la division du centre qui marchera vers Tzaribrod et le défilé Dragoman. Le général Janovitch commande l'aile gauche qui marchera vers Berkovitz. Le général Leshyania commande l'aile droite allant vers Sofia, par Trune.

Trois divisions effectueront la jonction et se concentreront à Sofia. On calcule que les forces serbes atteindront Sofia le 22 novembre.

La neige, très épaisse sur les routes, retardera la marche du roi.

Rangoon, 16 novembre.

Un navire de guerre birman a été capturé à Simbourgwet par la chaloupe-canonnière Kathleen.

Sofia, 16 novembre.

De Sofia on a entendu la canonnade une partie de la journée. De nombreuses forces serbes ont pris position hier matin devant Dragoman et ont engagé un feu d'artillerie très violent contre les positions des Bulgares qui, quoique moins nombreux, ont répondu activement. Le feu des Serbes a causé peu de mal aux Bulgares. Cet engagement fut surtout un duel d'artillerie qui se termina à la nuit. Pendant qu'un corps serbe attaquait de front la position de Dragoman, un autre corps serbe, parti également de Tzaribrod, essayait de tourner Dragoman, mais il fut arrêté.

Il est probable que l'ennemi reprendra demain l'offensive.

Un engagement dont les détails sont inconnus a eu lieu également aux environs de Trune. On croit qu'un corps serbe cherche à pénétrer sur le terrain placé entre les routes de Trune et de Tzaribrod afin de relier les corps d'armée marchant sur ces deux routes. On peut donc supposer que, pour empêcher cette jonction, les Bulgares feront tous leurs efforts malgré leur infériorité numérique.

Berlin, 16 novembre.

On affirme que le sultan refuse d'intervenir militairement entre la Serbie et la Bulgarie.

Au Palais Bourbon

La chambre en a fini hier avec les formalités préliminaires et a nommé son bureau définitif.

M. Floquet a été élu président par 346 suffrages sur 346 votants. Le nombre des bulletins blancs ou nuls s'est élevé à 70. Le scrutin ouvert pour la nomination des vices-présidents a donné les résultats suivants :

Nombre des votants.....	497
Bulletins nuls.....	5
Suffrages exprimés.....	492
Majorité absolue.....	247

Les quatre candidats de la liste unique dressée par les républicains passent au premier tour : M. Anatole de La Forge avec 453 voix, M. Ernest Lefèvre avec 335, M. Develle avec 284, et M. Buyat avec 279.

Les Droites se sont comptées sur la candidature de l'amiral de Dompière d'Hornoy, qui a réuni 188 suffrages.

Sur les huit secrétaires, les six premiers appartiennent aux diverses nuances du parti républicain. Ce sont MM. Bovier-Lapierre, Dutailly, Brousse, Etienne, Thiessé et Compagny.

Les deux derniers, MM. de la Biliais et Benazat, nommés après un second tour de scrutin, appartiennent à la Droite.

Pour les trois places de questeurs l'accord s'est fait sur les noms de MM. Margaine et Madier de Montjau, qui ont été élus, celui-ci par 286 voix, et le premier par 267.

La troisième place était disputée par M. Boyssset, candidat de l'Extrême-Gauche, et par M. Nadaud, dont nous regrettons d'enregistrer la nomination par 195 voix.

M. Boyssset n'en a réuni que 148.

Après la formation du bureau, on a validé les élections de la Meuse et du Loiret sans discussion.

M. Maret, élu dans la Seine et dans le Cher, a déclaré opter pour le Cher ; M. Paul Bert, élu dans la Seine et dans l'Yonne, a déclaré opter pour ce dernier département.

A demain, la déclaration du gouvernement.

LA

DÉCLARATION DU CABINET

Grande et intéressante réunion des ministres dans la matinée d'hier, à l'Elysée. La déclaration gouvernementale était à l'ordre du jour et elle a, sur certains points, provoqué une discussion assez vive entre les membres du cabinet.

Sur l'amnistie, les ministres ne sont pas d'accord. M. Brisson n'est pas partisan de cette mesure de clémence et il pense que le gouvernement aurait tort de la proposer aux Chambres. Ce serait, d'après le président du Conseil, une marque de faiblesse, on aurait l'air de céder à une fraction de la Chambre des députés !

L'opinion de M. Grévy est toute autre. Le Président de la République a parlé longue-

ment hier : il a exposé au Conseil ses vues sur l'amnistie. Il n'a pas caché son sentiment à ses ministres et s'est nettement prononcé en faveur de l'amnistie. Son avis est qu'à la suite des élections dernières il convient d'oublier les fautes commises et d'entrer dans une voie d'apaisement et de conciliation.

M. de Freycinet a émis une opinion semblable : le ministre des affaires étrangères estime que le devoir du gouvernement est de proposer l'amnistie.

Il y a donc une désunion véritable entre les membres du gouvernement, et force a été à M. Brisson de rayer de sa déclaration ministérielle le passage relatif à l'amnistie. La question sera de nouveau traitée dans le prochain Conseil des ministres.

La déclaration portera donc seulement sur les quatre points déjà signalés :

- 1° Exécution coloniale ;
- 2° Rapport des Eglises et de l'Etat ;
- 3° Epuration du personnel ;
- 4° Politique financière.

Le gouvernement se déclarera contre l'évacuation immédiate du Tonkin, mais il fera connaître dans quelles limites il entend maintenir l'occupation. Relativement aux rapports des Eglises et de l'Etat, il insistera sur la nécessité de faire respecter les lois concordataires, en les appliquant strictement.

Sans se prononcer en faveur d'une épuration sérieuse du personnel, la déclaration indiquera la nécessité qui existe pour un gouvernement d'avoir des fonctionnaires dévoués et sûrs.

Enfin, au sujet de la politique financière, il sera promis un budget sage, étudié et des économies sérieuses.

INFORMATIONS

Le Parlement

La Chambre a procédé samedi à l'élection de son bureau définitif.

M. Floquet a été élu président par 346 voix sur 436 votants.

MM. Anatole de la Forge, Ernest Lefèvre, Develle et Buyat ont été nommés vice-présidents.

Les huit secrétaires sont : MM. Bovier-Lapierre, Dutailly, Brousse, Etienne, Thiessé, Compayré, Beynaz et de La Bi-Hais.

Enfin, MM. Madier-Montjau, Margaine et Nadaud ont été élus questeurs.

Services administratifs

M. Lefort, inspecteur au service départemental des enfants assistés du Calvados, ancien préfet de la Défense nationale, est nommé inspecteur général des services administratifs, en remplacement de M. Claveau, nommé inspecteur honoraire.

Régions

Le préfet de l'Ardèche vient de priver de leur traitement d'un trimestre soixante-dix curés de ce département, convaincus d'avoir fait de la propagande en faveur des candidats réactionnaires durant les dernières élections législatives.

M. Treille, maire de Prèserville, qui avait été suspendu de ses fonctions pour s'être refusé à faire arrêter dans sa commune le dementi officiel donné aux fausses nouvelles répandues par la presse, vient d'être révoqué, par décret du président de la République.

Le successeur probable de M. Poubelle. Le bruit court que M. Hendié, préfet de la Seine-Inférieure, pourrait bien être appelé à remplacer M. Poubelle, lorsque ce dernier quittera la préfecture de la Seine.

M. Hendié, qui fut autrefois secrétaire de Jules Favre, est l'ami intime de M. Dauterme, le nouveau ministre du commerce. C'est dire qu'il est bien en cour et tout prêt à accepter la fonction qu'on ne tardera pas à lui offrir.

Mouvement diplomatique

On annonce un mouvement assez important dans le personnel diplomatique.

Les décrets de nomination auraient, assure-t-on, été signés hier matin au Conseil par le président de la République.

M. BRIALOU

L'ex-député du Rhône, si galant dans les salons qu'on avait bien voulu lui ouvrir et si gourmet qu'il avait failli mourir d'une indigestion d'huitres, vient, avec

l'aide de son médecin Clémenceau et le cercle radical socialiste du 2^e arrondissement de Paris, d'inviter les comités républicains radicaux de Paris et de la banlieue à appuyer sa candidature aux élections complémentaires du département de la Seine.

Cette fois, si les Parisiens l'envoient siéger à la Chambre, on ne pourra plus l'appeler le député malgré lui.

Déraillement de la Malle des Indes.

Le train spécial transportant la malle des Indes, débarquée la nuit précédente à Brindisi, a déraillé hier soir un peu avant trois heures, non loin de la gare d'Aiguebelle (Savoie).

Le convoi spécial était parti de Modane à l'heure réglementaire. Il se composait de deux fourgons, de trois bureaux-poste et d'un sleeping-car.

La locomotive était lancée à soixante kilomètres à l'heure. Tout à coup, les six véhicules déraillent et labourent l'assiette de la voie ; le mécanicien stoppe assez rapidement, mais il en résulte un enchevêtrement tel que c'est vraiment miracle si une véritable catastrophe ne s'est pas produite.

Bien que les détails nous manquent, il paraît certain qu'aucun voyageur n'a été mortellement atteint, tous ont été plus ou moins grièvement contusionnés.

Il s'agissait au nombre d'une vingtaine, les employés des postes anglais compris.

La voie est couverte de débris au milieu desquels on recherche des valeurs importantes. — La circulation n'est pas encore rétablie ; on a organisé un pilotage.

Les ouvriers de la voie déblayent la ligne.

Les blessés ont été transportés à Aiguebelle.

Tout ce qui a pu être reconstitué de la Malle a été dirigé par train express sur Calais.

A demain de nouveaux détails.

Tirage de la Loterie coloniale française.

Paris, 15 novembre.

Le premier tirage partiel de la loterie coloniale française a eu lieu ce matin.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le n° 459376 gagne 50,000 fr.

Les n° 298991 et 321958 gagnent chacun 10,000 fr.

Les n° 7441 et 1021161 gagnent chacun 5,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 234061, 21587, 821479, 1072086, 203861, 1173383, 1157139, 242952, 1425604, 1139850.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 500 fr. : 1030548, 580742, 224538, 346418, 387595, 1217046, 358750, 1483521, 153165, 1158938.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181752, 1016368, 1310545, 729832, 172989, 451970, 1264995, 358703, 157012, 264541, 144,979, 77047, 1023084, 245310, 1360868.

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 100 fr.

1061313, 134412, 18064, 903530, 868039, 775211, 1441148, 1153776, 1448264, 922385, 932883, 341046, 1447773, 140333, 1113162, 1265835, 105092, 831632, 1442537, 723008, 1018825, 795143, 817752, 471257, 38656, 1018856, 381590, 250884, 1012378, 169202, 1037055, 1396639, 311107, 663181, 368383, 1181

défit le Docteur-Maire de prouver le contraire.

— Si le 15 juin 1886 nous payons le gaz le même prix, c'est au Conseil municipal que nous devons cette charge.

— La question du gaz ne doit pas se différer et rester dans l'ombre, nous le répétons, elle doit se traiter loyalement pour la Compagnie et pour la population.

MAISON DE SANTÉ

ou l'abattoir d'Écully

A propos des quelques renseignements que nous avons insérés, concernant une maison de refuge et de santé dans laquelle il se passe des faits qui soulèvent en ce moment l'indignation publique, et qui font l'objet d'une enquête judiciaire, nous recevons la lettre suivante, qui donnera à nos lecteurs et au parquet des éclaircissements nouveaux :

Monsieur le Rédacteur, Je viens de lire dans votre estimable journal un entrefilet concernant une maison de refuge pour les vieillards, dans lequel vous faites la relation des faits odieux qui se passent dans cet établissement situé aux environs de Lyon.

Veillez permettre à un témoin oculaire, qui, pendant un an, a rendu visite à une être chère, confiée, non par son intermédiaire, aux soins des directrices laïques de cette maison, d'ajouter quelques détails à ceux qui ont été publiés.

Voici la manière dont on admet les pensionnaires, quelles qu'elles soient.

On réclame d'abord leur argent comptant, leur mobilier, leur trousseau, leur argenterie, en un mot, tout ce dont elles peuvent disposer.

Les directrices de l'établissement ne veulent pas d'annuités parce que personne ne voudrait rester dans un refuge pareil.

Les malheureuses une fois admises n'en peuvent plus sortir sous prétexte que ce soit, et sont obligées de supporter nourriture répugnante, malpropreté honteuse et mauvais traitements, d'ailleurs comment pourraient-elles s'en retirer, puisqu'elles sont dépouillées de tout ce qu'elles possédaient.

Il y en a qui pour se soustraire d'un régime pareil se sont enfuies et ont été ramassées comme vagabondes, n'ayant plus ni sous ni maille.

Quant à l'argent qu'on a accaparé qu'en fait-on ? puisque les pensionnaires n'ont pas même le strict nécessaire en nourriture et en propreté.

Que fait-on de leur trousseau, puisqu'on laisse pourrir sur elles leurs bas et leurs linges de corps ?

Que fait-on de leur argenterie, puisqu'elles ne s'en servent pas ?

Que fait-on de leur mobilier puisque dans les chambres il n'y a qu'un lit d'hôpital.

En été, elles n'ont même pas une goutte d'eau propre à leur disposition, et, l'hiver, elles ne voient jamais le feu ; on emploie tous ces moyens pour expédier plutôt ces vieillards dans l'autre monde.

L'oclogénat que je visitais est morte, il y a quelques temps, et, sans mes remontrances énergiques et mes soins des derniers jours, cette martyre d'une directrice cupide s'éteignait sans le moindre secours. — Il ne m'est pas possible d'entrer dans d'autres nouveaux détails, ce serait abuser de l'hospitalité que vous voudrez bien m'accorder. Je me joins à vous pour demander que la justice poursuive moins lentement son enquête et fasse disparaître une maison qui n'est pas un refuge pour la vieillesse, mais une spéculation de la vie humaine.

Veillez agréer, etc. L. D.

Si, après le bruit fait autour de cette scandaleuse affaire, la justice garde son enquête dans les tiroirs, nous nous verrons obligés de démasquer les influences puissantes et redoutables, qui s'interposent entre le parquet et la direction de l'Abattoir.

La catastrophe de la Chancelade.

Périgueux, 15 novembre.

Le corps de la femme Mazet a été dégagé aujourd'hui. La malheureuse était effroyablement mutilée. Elle a été mise en bière et déposée sous un hangar, à côté du cer-

cueil qui contenait les restes de son mari et de sa petite fille. L'inhumation de ces trois victimes a eu lieu ce matin, à 9 heures.

Sollicitée par l'initiative privée, la maison Lipman, de Paris, a répondu par l'envoi d'une équipe d'ouvriers spéciaux, muni d'un outillage perfectionné. Un wagon détaché du train 37 a amené aujourd'hui, à une heure, en face des carrières, le matériel nécessaire à la perforation de la colline. Les travaux vont commencer immédiatement et seront poursuivis sans discontinuer nuit et jour.

M. Mounet-Sully, de la Comédie-Française, donnera son concours à la fête de bienfaisance que les sociétés réunies de Périgueux organisent pour le 21 du courant au bénéfice des victimes de la catastrophe de Chancelade.

Le crime de Sainte-Foy-l'Argentière

Un crime épouvantable vient de jeter l'émoi dans la paisible population de Sainte-Foy-l'Argentière.

Un jeune homme de 26 ans, le nommé Boichon, assassinait une jeune fille, Marie Noailly, qui se refusait à l'épouser.

La victime, attirée hors du village, tombait percée de trois balles de revolver, pour ne plus se relever.

Un de ses frères l'accompagnait, mais il n'a pu arrêter l'assassin, qui prit la fuite à travers champs.

La justice prévenue se transporta immédiatement sur les lieux pour commencer l'enquête.

On nous annonce que Boichon vient d'être arrêté à Haute-Rivoire, chez un de ses oncles où il s'était réfugié. Sa mère a succombé à la douleur.

Le frère de la victime, témoin du drame, est au désespoir. On craint pour sa raison.

Les obsèques de Marie Noailly auront lieu aujourd'hui à Bessenay.

CHRONIQUE LOCALE

— *Rice dans une brasserie.* Les nommés Jean B..., cultivateur, à Vaux, et Jean-Marie R..., camionneur, à Rochecardon, avaient passé la soirée d'hier à la brasserie tenue par la dame Dupuy, quai Saint-Antoine.

Lorsque vint le moment de payer leur dépense qui s'élevait à 13 fr. 80, une discussion s'engagea entre eux et la dame Dupuy.

Cette dernière ayant manifesté l'intention d'appeler les agents, Jean B... et Jean-Marie R... se ruèrent sur elle, la terrassèrent et la frappèrent brutalement.

Les gardiens de la paix du poste voisin prévenus, accoururent et procédèrent à l'arrestation de ces deux forcenés qu'ils conduisirent à la Permanence.

Le commissaire de police, après leur avoir fait subir un court interrogatoire, les a écroués sous l'inculpation de coups et blessures.

— *Hardi voleur.* Les agents ont conduit, hier, à sept heures du soir, à la Permanence, un individu qui a déclaré se nommer Benoit Destud, être âgé de trente ans, et exercer la profession de jardinier, rue des Asperges, 48.

Cet individu a été surpris par les garçons boulangers de M. Guy, rue Saint-Dominique, au moment où il venait de s'introduire, au moyen de fausses clés, dans la chambre de ceux-ci ; il avait déjà réussi à s'emparer d'une montre en or à remontoir, d'une chaîne de même métal de la valeur de 300 francs.

Ces objets ont été retrouvés sur lui au commissariat de police, où il avait été conduit par les garçons boulangers eux-mêmes.

Cet audacieux voleur a été écroué à la disposition du parquet.

— *Le feu.* Hier, dans la nuit, un incendie dont les causes demeurent inconnues se déclarait dans une petite maisonnette servant de magasin d'épicerie et mercerie à la dame Mayen, rue des Petites-Sœurs, 11.

La maison, très légèrement construite, a été la proie des flammes avant l'organisation des secours.

Les pertes, évaluées à environ 1,000 fr., sont couvertes par une assurance.

— *Ecole vétérinaire. — Examen d'admission.* Sont admis, après examen, dans les écoles vétérinaires, les élèves ci-après :

A Lyon, les élèves dispensés de l'examen, en raison de leurs diplômes, sont : MM. Fraisse, Gay, Ganin, Luque, Pallicaut, Villedieu.

Elèves ayant subi l'examen : MM. Lombard, Bullare, Calvy, Gascon, Benoit, Pépin, Bournay, Finet, Bonniaud, Zesenger, Champagnat, Desalle, Moreau, Bigeau, Liboz, Fousseux, Bernard, Martin, Renaud, Fournier, Morihain, Rourteau, Billebeaud, Guinard, Chuzet, Mesnard, Mousnier, Mazilica, Vashin, Vauthrin, Chalaud, Capus, Cotelidot, Detallencourt, Dorly, Gombert, Rey, Ricot.

— *L'affaire Perret.* La chambre des mises en accusation a rendu samedi son arrêt dans l'affaire Perret. Ce dernier est renvoyé devant la cour d'assises pour faux et banqueroute frauduleuse. Sur le chef d'assassinat, il a été rendu une ordonnance de non-lieu.

— *La fausse monnaie.* L'inondation de fausse monnaie recommence. Après les pièces de 5 francs viennent celles de 1 franc et de 2 francs. Dans un magasin de la rue Saint-Joseph, trois pièces fausses ont été retenues hier.

Si tous ceux à qui on présente de la fausse monnaie agissent ainsi, les colporteurs de ces espèces seraient bien vite découragés.

Un mot à propos ; a-t-on fait quelque chose pour cet atelier, où l'on consommait du plâtre fin de Paris et était fin ? Le directeur de cet atelier n'était-il pas de Saint-Etienne ?

N'a-t-on pas arrêté à Rive-de-Gier des faux monnayeurs venant de Saint-Etienne et ayant des amis à Lyon ?

— *Anciens militaires.* Hier, à Saint-Nizier, a eu lieu la messe annuelle de la Société des Anciens militaires. L'assistance était très considérable et l'on y remarquait particulièrement le général gouverneur de Lyon, le général Saint-Marc, l'état-major, et nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes.

L'éclat de cette cérémonie imposante était de plus relevé par le gracieux concours que lui prêtait la musique du 99^e de ligne et la Société chorale la Lyre Sacrée. L'excellente musique militaire dirigée par M. Brulé, a exécuté trois superbes morceaux : l'ouverture solennelle de Leguay, la Jubel-cantate de Weber et la Marche d'Athalie (Mendelssohn).

La Lyre Sacrée, sous la direction de M. Léon Reuchsel, a soutenu le bon renom qu'elle a acquis depuis longtemps dans ses chants religieux.

Le Gloria, avec duo pour basse et ténor, l'O salutaris, solo pour baryton, surtout, ont été écoutés avec plaisir.

— *Vol.* Le sieur Linget dit Chabot, marchand des quatre saisons, a été arrêté pour vol ou complicité de vol.

— *Accident.* Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un accident vient d'avoir lieu rue Centrale. Des ouvriers sont occupés à dresser un échafaudage le long de la maison n° 37 : le maître maçon a été renversé de l'échelle sur laquelle il était monté, par le choc d'une énorme poutre qui lui est tombée sur la tête de la hauteur des toits. Le blessé a été relevé dans un état très grave.

— *Contrebandier.* Tissot (Jacques), rue Duplat, 1, a été arrêté sous l'inculpation de colportage et vente d'allumettes de contrebande.

— *Accident.* Le nommé Chazotte Fleury, montée de la Boucle, 2, regagnait cette nuit son domicile. Il était dans le plus parfait état d'ébriété. Aussi s'est-il fait renverser par une voiture de place traversant le boulevard, près de la rue de la Terrasse. Dans sa chute il s'est fait quelques contusions sans gravité.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 16 novembre.

La question rouennaise était entrée dans une phase qui autorisait les espérances les plus pacifiques, et le cours des valeurs avait partout profité d'une progression qui faisait foi d'un sentiment général de sécurité. C'était compter sans l'effervescence des

Serbes et des Bulgares et sans l'ambition insoufflée de leurs jeunes souverains. Aujourd'hui la Serbie et la Bulgarie sont en guerre, elles ont ainsi fait échec à la sagesse des diplomates. Voilà donc le foyer allumé ; ceux qui savent de combien de matières inflammables il est entouré ont peu d'espoir de le voir circonscrit. Dans ces conditions, la situation financière des marchés d'Europe se trouve entièrement subordonnée aux probabilités de la politique. Nous ne pouvons pour le moment que constater l'effet produit.

La hausse dominait sur notre marché. Ni l'élévation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre de 2 à 3 0/0, ni l'émission de 45 millions de bons du Trésor à court terme n'avaient arrêté l'élan. Avec les nouvelles venues de Belgrade il en a été autrement ; et nous laissons le 3 0/0 à 79,37 après 80,30, l'amortissable a fléchi à 81,22 et le 1 1/2 à 107,70.

Sur les fonds étrangers, l'impression n'a pas été moins vive. Seul le Consolidé Anglais a montré une grande résistance en ne baissant que de 3/8 à 100 1/16 ; mais l'Italien qui, depuis quelques jours, avait profité d'une hausse de bon aloi, car elle était menacée par le terme et par le comptant, a perdu 1 à 95,30. Le Hongrois a clôturé en baisse sensible à 79. Le Turc a glissé rapidement à 13,70. La rente Espagnole est restée sagement à l'écart a conservé le cours de 56 1/2. L'Egypte a 316 à une altitude éternelle.

Les établissements de crédit n'avaient pas besoin de ce nouvel à-coup dans les affaires. Les dividendes étaient déjà difficiles et même problématiques ; ils vont devenir impossibles. La Banque de France lutte ; elle étend le rayon de son activité, cependant les bénéfices diminuent en même temps que les disponibilités augmentent. C'est un signe du temps. Dernier cours, 4750. Le Foncier était en pleine hausse, il a fallu en rabattre, il clôtura à 1295. Son marché d'obligations est toujours le refuge assuré de l'épargne prudente. Le Comptoir d'escompte doit à sa sage administration de conserver le cours de 970. Le Lyonnais réduit ses dépenses ; il fait à sa manière de la concentration pour attendre des temps meilleurs. Il reste avec fermété à 518.

La Banque de Paris est retombée à 585. La Banque Ottomane ne sait plus où se rattacher, cela se comprend ; elle est à 485, cours de détresse.

Le Suez lui-même, cette excellente valeur, n'a pu échapper à l'impression. Il a perdu une partie du terrain reconquis et reste à 2035. Sur le Panama les vendeurs étaient en déroute ; l'action conserve le cours de 411. Ce qui est plus intéressant, c'est la reprise sensible des obligations, reprise qui se maintiendra facilement au moins dans les cours actuels.

Nos chemins de fer enregistrent depuis le commencement de l'année une diminution de recette de 30 millions. Mais leur clientèle d'actionnaires est d'une fidélité à toute épreuve et les cours se maintiennent. Le marché de leurs obligations est excellent et n'a jamais la moindre défaillance.

LE CRIME D'IRIGNY

Le 19 octobre 1876, le cadavre du nommé Lepin était retiré du Rhône entre Pierre-Bénité et Irigny. Le malheureux avait été poignardé.

Malgré les plus actives recherches, la justice ne parvint pas à découvrir l'assassin. Il y a quelques jours, M. le Procureur de la République recevait une étrange missive datée de la prison centrale de Nîmes et signée d'un détenu nommé Jacquet.

Dans cette lettre, Jacquet dénonçait comme étant l'auteur de crime le nommé Vial-Grivet, et fait connaître leurs maîtresses les filles Marie Ollagnier et Marie de Chavanne, avaient tenu Lepin baillonné dans le lit où tous trois étaient couchés.

Vial le poignarda ; il fut atteint au cœur et mourut de suite sans grande effusion de sang. Ils l'habillèrent après s'être emparés de sa montre et de 400 francs qu'il portait sur lui — puis profitant d'une nuit obscure le jetèrent dans le Rhône.

Frappé des détails fournis par Jacquet, le parquet prescrivit une enquête. Charles Vial-Grivet fut arrêté, ainsi que la fille Ollagnier — on est sans nouvelle de la fille Dechavanne.

Vial-Grivet, qui a aujourd'hui 26 ans —

en avait dix-huit au moment du crime. Il faisait ses 28 jours dans le 6^e d'artillerie à Valence — lorsqu'un mandat d'arrêt fut décerné contre lui.

Interrogé à Valence et à Lyon, Grivet nie énergiquement toute participation au crime. Il proteste de son innocence.

La fille Ollagnier, arrêtée à Paris, opposa également de fermes négations.

Jacquet a été transféré de la prison de Nîmes à Lyon. — Nous l'avons vu, hier soir, à son arrivée à la gare de Perrache, revêtu de son costume de prisonnier.

Il sera confronté aujourd'hui avec ses complices, qui sont tous arrêtés, sauf la fille Dechavanne, que l'on croit morte, mais cela n'est pas démontré.

Jacquet, le révélateur du crime d'Irigny, subissait une peine de 15 ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat et vol commis sur la personne d'un sieur Roche, marchand de chiffons à Vienne. Cette peine fut prononcée le 8 août 1879. Jacquet avait 15 ans.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 16 novembre 2 heures 50 soir.

Sofia 16 novembre.

Le Prince est arrivé hier matin et a réuni immédiatement le Conseil des ministres.

2.000 Bulgares occupent Dragoman. Dans la soirée d'hier, les serbes accentuèrent leur mouvement tournant sur la gauche.

La position des Bulgares est devenue critique, des renforts sont attendus.

Le journalet d'aujourd'hui sera probablement décisive.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 16 novembre.

Grand-Théâtre. — 7 h. 3/4. — Faust, grand opéra en 5 actes et 11 tableaux. Demain mardi : L'Arlesienne, drame en 5 actes.

Au premier jour : Les Contes d'Hoffmann, opéra fantastique en 4 actes.

Célestins. — 7 heures 3/4. — Les vicissitudes du capitaine Tic, comédie en 3 actes. Un chapeau de paille d'Italie, vaudeville en 5 actes. A l'étude : Les Pommes d'or, opérette-féerie.

Théâtre-Bellecour. — 8 heures. — Le Voyage en Suisse, vaudeville en 3 actes par la troupe du théâtre des Variétés et les Hanlons Lees.

Le bureau de location, 32, rue Bellecourdière, est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Cirque Rancy. — Relâche. Samedi prochain grande représentation équestre et gymnastique.

Cirque Continental. — Cours du Midi. — Tous les soirs à 8 heures, exercices équestres. Jack et Jenny, la plus grande curiosité de l'époque.

Les jeudis et dimanches, représentation à 3 heures de l'après-midi.

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Efficaces c. toux, irritations des bronches. Vente en gros : Prosper Faynet, Lyon. Propriétaire du brevet Souvignat.

LOTTERIE DE NICE. On nous informe que la loterie qui devait avoir lieu le 12 novembre, a été remise pour cause majeure au 29 du même mois.

On peut donc, jusqu'à cette date, se procurer des billets de cette loterie qui offre 100,000 fr. à gagner.

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER

1-4, rue Confort, Lyon.

Prix du billet : UN franc.

TONDEUSES RULLIER

LYON — 14, Rue Constantine — LYON

Aiguillage et réparations en six heures

42,314 23 nov.

L'Administrateur-Gérant, LACADE-SIBILLOT.

Lyon, Impr. E. Paris, Philippon et Cie, rue Condé, 30.

Feuilleton de l'INDÉPENDANT du 17 Novembre (6)

Le Nez d'un Notaire

PAR

Edmond ABOUT.

Ils mangent de la viande deux fois par jour, méprisent la poule au pot et prèderent le poulet à la broche. Ils payent le traitement d'un instituteur et d'un médecin communal, construisent sans emprunt une mairie et une église, et votent pour mon spirituel ami le docteur Véron aux élections du Corps législatif. Leurs filles sont jolies, si j'ai bonne mémoire. Le savant archéologue Cabaudet, archiviste de la sous-préfecture de Sceaux, assure que Parthenay est une colonie grecque et qu'il tire son nom du mot *Parthenos*, vierge ou jeune fille (c'est tout un chez les peuples polis). Mais cette discussion nous éloignerait du bon Ayvaz.

Il arriva le premier au rendez-vous, toujours colère. Comme il arpentait fièrement la place du village, en attendant l'ennemi ! Il cachait sous son manteau deux yatagans formidables, excellentes lames de Damas. Que dis-je, de Damas ? Deux lames japonaises, de celles qui coupent une barre de fer aussi facilement qu'une asperge, pourvu qu'elles soient emmanchées au bout d'un bon bras.

Ahmed-Bey et le fidèle drogman sui-

vaient leur ami et lui donnaient les avis les plus sages : attaquer prudemment, se découvrir le moins possible, rompre en sautant, enfin tout ce qu'on peut dire à un novice qui va sur le terrain sans avoir rien appris.

Merci de vos conseils, répondait l'obstiné, il ne faut pas tant de façons pour couper le nez d'un notaire !

L'objet de sa vengeance lui apparut bientôt entre deux verres de lunettes, à la portière d'une voiture de maître. Mais M. L'Ambert ne descendit point, il se contenta de saluer. Le marquis mit pied à terre et vint dire au grand Ahmed-Bey :

— Je connais un excellent terrain à vingt minutes d'ici ; soyez assez bon pour remonter en voiture avec vos amis et me suivre.

Les belligérants prirent un chemin de traverse et descendirent à un kilomètre des habitations.

— Messieurs, dit le marquis, nous pouvons gagner à pied le petit bois que vous voyez là-bas. Les cochers nous attendront ici. Nous avons oublié de prendre un chirurgien avec nous ; mais le valet de pied que j'ai laissé à Parthenay nous amènera le médecin du village.

Le cocher du Turc était un de ces malfaiteurs parisiens qui circulent passé minuit, sous un numéro de contrebande. Ayvaz l'avait pris à la porte de mademoiselle Tompaign, et il l'avait gardé jusqu'à Parthenay. Le vieux routier sourit finement lorsqu'il vit qu'on l'arrêtait en rase

campagne et qu'il y avait des sabres sous les manteaux.

— Donne chance, monsieur ! dit-il au brave Ayvaz. Oh ! vous ne risquez rien ; je porte bonheur à mes bourgeois. Encore l'an dernier, j'en ai ramené un qui avait couché son homme. Il m'a donné vingt-cinq francs de pourboire ; vrai, comme je vous le dis.

— Tu en auras cinquante, dit Ayvaz, si Dieu permet que je me venge à mon idée.

M. Lambert était d'une jolie force, mais trop connu dans les salons pour avoir jamais eu occasion de se battre. Au point de vue du terrain, il était aussi neuf qu'Ayvaz-Bey ; aussi, quoiqu'il eût vaincu dans des assauts les maîtres et les prévôts de plusieurs régiments de cavalerie, il éprouvait une sourde trépidation qui n'était point de la peur, mais qui produisait des effets analogues. Sa conversation dans la voiture avait été brillante ; il avait montré à ses témoins une gaieté sincère et pour tant un peu fébrile. Il avait brûlé trois ou quatre cigares en route, sous prétexte de fumer. Lorsque tout le monde mit pied à terre, il marcha d'un pas ferme, trop ferme peut-être. Au fond de l'âme, il était en proie à une certaine appréhension, toute virile et toute française : il se défiait de son système nerveux et craignait de ne point paraître assez brave.

Il semble que les facultés de l'âme se doublent dans les moments critiques de la vie. Ainsi, M. L'Ambert était sans doute fort occupé du petit drame où il allait jouer un petit rôle, et cependant les objets les

plus insignifiants du monde extérieur, qui l'auraient le moins frappé en temps ordinaire, attiraient et retenaient son attention par une puissance irrésistible. A ses yeux, la nature était éclairée d'une lumière nouvelle, plus nette, plus tranchante plus crue que la lumière banale du soleil.

Sa préoccupation soulignait pour ainsi dire tout ce qui tombait sous ses regards. Au delà du sentier, il aperçut un chat qui cheminait à petits pas entre deux rangs de groseilliers. C'était un chat comme on voit beaucoup dans les villages : un long chat maigre, au poil blanc tacheté de roux, un de ces animaux demi-sauvages que le maître nourrit généralement de toutes les souris qu'ils savent prendre. Celui-là jugeait sans doute que la maison n'était pas assez giboyeuse et cherchait en plein champ un supplément de pitance.

Les yeux de maître L'Ambert, après avoir erré quelque temps à l'aventure, se sentirent attirés et comme fascinés par la grimace de ce chat. Il l'observa attentivement, admira la souplesse de ses muscles, le dessin vigoureux de ses mâchoires, et crut faire une découverte de naturaliste en remarquant que le chat est un tigre en miniature.

— Que diable regardez-vous là ? demanda le marquis en lui frappant sur l'épaule.

Il revint aussitôt à lui, et répondit du ton le plus dégagé :

— Cette sale bête m'a donné une distraction. Vous ne sauriez croire, mon-

sieur le marquis, le dégât que ces coquins nous font dans une chasse. Ils mangent plus de couvées que nous ne tirons de perdreaux. Si j'avais un fusil !...

Et, joignant le geste à la parole, il coucha l'animal en joue en le désignant du doigt. Le chat saisit l'intention, fit une chute en arrière et disparut.

On le revit deux cents pas plus loin. Il se faisait la barbe au milieu d'une pièce de colza et semblait attendre les Parisiens.

— Est-ce que tu nous suis ? demanda le notaire en répétant sa menace.

La bête prudentissime s'enfuit de nouveau ; mais elle repartit à l'entrée de la clairière où l'on devait se battre. M. L'Ambert, superstitieux comme un joueur qui va entamer une grosse partie, voulut chasser ce fétiche malfaisant. Il lui lança un caillou sans l'atteindre. Le chat grimpa sur un arbre et s'y tint coi.

Déjà les témoins avaient choisi le terrain et tiré les places au sort. La meilleure échut à M. L'Ambert. Le sort voulait aussi qu'on se servit de ses armes et non des yatagans japonais, qui l'auraient peut-être embarrassé.

Ayvaz ne s'embarrassait de rien. Tout sabra lui était bon. Il regardait le nez de son ennemi comme un pêcheur regarde une belle truite suspendue au bout de sa ligne. Il se dépouilla prestement de tous les habits qui n'étaient pas indispensables, jeta sur l'herbe sa calotte rouge et sa redingote verte et retroussa les manches de sa chemise jusqu'au coude.

(A suivre.)

M. GAUDIN et C^{ie}

Société en commandite, capital : 240,000 fr.
Lyon, 24, rue de la République, Lyon.

Ordres de bourse au comptant et à terme.
Achats et ventes de valeurs non cotées au Marché officiel.
Paiement de coupons.
Renseignements financiers.
Souscriptions sans frais à toutes émissions.

ANCIEN MON LACURIA

F. FOIJOLS, S^r
FOURRURES

en tous genres
Réparation de toutes fourrures

2, rue St-Joseph, 2, au 2^{me}

Angle de la place Bellecour
Escalier à gauche
FERME FÊTES ET DIMANCHES

DÉPURATIF DU SANG

Le **Sirop Salsepareille** QUET, guérit toutes les maladies contagieuses Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Gouttes, Rhumatismes, etc. Ce Sirop agit en toutes saisons. S'adr. à Lyon, Ph^{ie} QUET, r. Préfecture, 5. — Dépôts à St-Etienne, ph^{ie} Didier, rue de la République, 29; Grenoble, ph^{ie} Chatrouse, pl. Grenette.

Ancienne Maison RICHARD, opticien
12, rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais-St-Pierre)
— LYON —

J.-E. FASSE

Successeur de GILPEY et BARLOT
Instruments de précision appliqués aux arts, aux sciences et à l'industrie.

ÉCONOMIE SÉRIEUSE

Gardez vos fourrures, plumes, lainages, tentures, etc. — L'Insecticide **GALZY** préserve infailliblement des mites, teignes, etc. Le kil. 12 fr.; 100 gr. par poste, 1 f. 95. Fabrique, 71, c. d'Herbouville, Lyon.

**La Santé pour Tous
SIROP de BOCHET**

DU SERPENT
SEUL VÉRITABLE

Lyon, Rue Lanterne, 32, Lyon.

Dartres, boutons, démangeaisons, rougeurs, névralgies, étourdissements, constipation, dépôts d'humeurs, de lait, de gale, etc., grosseurs, plaies, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, etc., douleurs rhumatismales, sciaticques, nerveuses,

goutteuses, maladies des femmes, âge critique, etc.
Flacons, 2 f. 50; Chopine, 5 f.; Litre, 9 f.

AVIS DESSINATEURS

Dépôt des Crayons de CONTÉ

Estompes, Gommages et Porte-Mines

E. BOULU, 9, rue Saint-Dominique, 8 n. (12094)

Maison E. Vignat et Henri Knéferlé
DROGUERIES A VALENCE

SOLUTION COTTA

AU BI-PHOSPHATE DE CHAUX
Le plus économique et le plus puissant des reconstituants connus pour combattre les **Maladies de poitrine, Scrofules** et surtout les **Maladies du système osseux**. Remplace avec un grand avantage les anciennes préparations, telles que : huile de foie de morue, vin de quinquina et les ferrugineux. 2 fr. 50 le litre (mar-

que déposée). — Dépôt dans les bonnes pharmacies.

ETUDES SPÉCIALES

et complètes données par une société de professeurs pour l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Six mois pour chaque langue. — Traductions et correspondances. — Préparations aux brevets, au volontariat, aux Ecoles du gouvernement. — Leçons préparatoires pendant les vacances aux élèves des écoles et du Lycée.
Lyon, rue de la Barre, 12

A. LALANNE — LE MANS

MATIÈRES PREMIÈRES

Pour l'Agriculture

ENGRAIS DIVERS

PHOSPHO-GUANO

Analyse garantie

S'adresser ou écrire à M. BARRAU, marchand de vins et charbons, cours Gambetta, 24, à Lyon.

CHAPELLERIE

RIVIER Sœurs

43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80.

Mise en vente d'un choix considérable de Coiffures pour la chasse; Chapeaux bords de mer en toutes nuances; Casquettes souples et Casquettes de toute forme. — Chapeaux de paille à tous prix.

Rayon spécial de Chapeaux pour dames et fillettes. — **PRIX FIXE.**

Grand Hôtel de Bellecour

20, PLACE BELLECOUR, 20

Etablissement de premier ordre

POUR

DINERS DE NOCES ET REPAS DE CORPS

V. DUPRÉ

FABRICANT D'ABAT-JOUR

en stores et tissus bois

RÉPARATIONS EN TOUTS GENRES

Prix modérés

8, Passage Cazenove, 8

Près la place Kléber

LYON-BROTTEAUX

ON DEMANDE

Pour industrie en activité et clientèle, commanditaire ou employé intéressé avec apport de 5 à 8,000 fr. Garantie. Ecrire poste restante, Terreaux, initiales A. B.

Cent Mille Francs

demandés pour le commerce en commandite ou garantissant par première hypothèque. Rien des agences. Ecrire immédiatement M. T., 319, bureau restant Bellecour.

GUÉRISON RADICALE

DES DÉRANGEMENTS ET CHUTES DE MATRICE

5, boulevard du Nord, 5

(Près le Parc)

La guérison a lieu dans une demi-heure. On supprime les emplacements, pessaires et ceintures. Cabinet de 9 à 11 h. et de 1 à 5 h.

ON DEMANDE

Représentant sérieux pour le placement des eaux-de-vie de Cognac à Lyon et dans le département. Références exigées. S'adresser à MM. A. Doignon fils et C^{ie}, à Jarnac-Cognac.

ACCOUCHEUSE

M^{me} ALLEMAND, rue du Platre, 7, tient des pensionnaires. Soins et discrétion. — Prix modéré.

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

SUCCURSALE
SAINT-ETIENNE
Rue Sainte-Catherine, 6

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS

14, rue Confort, 14, Lyon

SUCCURSALE
GRENOBLE
Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par un astérisque, les Annonces et Réclames en sont reçues exclusivement

A L'AGENCE

Lyon : * Progrès, — * Petit Lyonnais, — * Nouvelliste, — * Lyon républicain, — * Salut Public, — Express, — Courrier de Lyon, — * Le Réveil, — * Moniteur judiciaire, — * La Revue lyonnaise, — * Courrier du Commerce, — * Moniteur des Soies, — Bulletin du Moniteur des Soies, — * Passe-temps, — * Gazette agricole et viticole, — * Lyon horticoles, — * Construction lyonnaise, — * Journal de Médecine vétérinaire, — * Ancien Guignol, — * Le Tintamarre lyonnais, — L'Echo de Fourvière, — Le Rhône, — Le Syndical, — L'Indépendant.

Villefranche : Journal de Villefranche. — Le Progrès agricole. — L'Indépendant du Beaujolais.

Tarare : Bon Citoyen.

Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois. — République de l'Isère. — Le Postillon de Grenoble.

Allevard : Gazette d'Allevard.

Voiron : Petit Voironnais.

Bourgoin : Indicateur.

Saint-Marcellin : Mémorial de Saint-Marcellin.

Vienne : Le Journal de Vienne. — Le Moniteur viennois.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Petit Stéphanois. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Echo des Mines. — Le Martinet. — Le Pilori. — Le Réveil républicain.

Montbrison : Journal de Montbrison.

Roanne : Journal de Roanne. — Union républicaine de Roanne.

Bourg : Le Courrier de l'Ain. — Le Progrès de l'Ain. — L'Indépendant de l'Ain. — L'Avenir. — Journal de l'Ain.

Trévoux : Journal de Trévoux.

Nantua : Abeille du Bugey.

Mâcon : Journal de Saône-et-Loire. — Union républicaine.

Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Chalon-sur-Saône. — Annonces de Saône-et-Loire. — Dépêche.

Louhans : L'Indépendant. — Le Journal de Louhans.

Tournus : Journal de Tournus.

Charolles : Echo de Charolles. — La Démocratie charollaise.

Valence : Le Messager. — L'Echo de la Drôme. — Le Journal de Valence.

Annay : Journal d'Annay. — Haute-Ardèche.

Genève : La Tribune de Genève.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les journaux du monde.

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie.

CONDITIONS SPÉCIALES pour la publicité dans les Semaines religieuses françaises.

NOTA. — Pour l'Express et le Courrier de Lyon, l'Agence ne reçoit que les insertions de provenance extra-locale.

PIANOS ET ORGUES

REUCHES, J. et C^{ie}, rue Gentil, 13, en face de la banque.
Vente de Pianos et Harmoniums des meilleurs facteurs : Gaveau, Bord, Kriegelstein, Elké, H. Hertz, Debain, Boisselot, Pocké, etc.

Location depuis 7 fr. par mois. — A 12 et 13 fr., la maison donne de véritables instruments d'artistes.

PIANOS SPRECHER, DE ZURICH

Echange. — Réparations. — Accords.

LOTTERIE COLONIALE

PREMIER TIRAGE

15 Novembre prochain

100,000 FR. DE LOTS

Chaque porteur d'un billet aura droit aux tirages ultérieurs qui auront lieu les 15 janvier, 15 mars et 15 juin 1886.

VENTE A L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort

UN FRANC LE BILLET

Port en sus par correspondance

CLOTURES, VOLIÈRES

Pour **CLOTURES** de prairies et jardins en grillages, ronces, fil de fer, Volières sur mesure. Piquets en fer pour vignes. Carton bitumé. Grand assortiment de grillages. Envoi franco du Tarif. — **RAOULX et C^{ie}**, cours Lafayette, 53, Lyon.

HOTEL DES VENTES

rue Confort, 19

VENTE DES MEUBLES

Les Mardi
— Mercredi
— Jeudi
— Vendredi
de 1 heure à 5 heures

AVIS IMPORTANT

Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer de sept heures à midi, rue de l'Hôpital, 6.

AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE

SPÉCIALITÉ DE FOURRURES ET PEAUX
Tigres, Lions, Plumes, et toutes bêtes fauves

A des prix exceptionnels

FRANCILLON

Quai des Étroits, 16, Lyon

AGNEAUX

PEAUX DE MOUTONS

Thibet et veaux mort-nés

Loutres depuis..... 15 fr.

Rotonde de petits gris

Tapis de Lyon dep. 30 fr.

Moutons depuis..... 5 fr.

OURS FOURMILLÉS

Couvertures de voyage en

fourrures

TRAVAIL A FAÇON

AFFAIRE HORS LIGNE

POUR 15 FR. l'on reçoit

12 beaux couteaux table

12 " " dessert

12 couverts extra-blancs

12 cuillers à café

12 " à potage

12 " à ragoût

62 Pièces

Ecrire à M^{me} GUÉDIN, 6, rue de Turin, Paris.

FOURS EN TOUTS GENRES

URBAIN

LYON, 68, Rue Rabelais, LYON

ci-devant, 166, rue de Vendôme

Fours avec appareils à buée.

— Bouches et Ours de tous

modèles. — Ustensiles pour

fours.

Prix très modérés.

AU COLOSSE DE RHODES

Maison BRATTE

52, cours de la Liberté

Mobilier de Garçon

1 lit en fer.
1 sommier.
1 matelas.
1 traversin.
1 buffet.
1 table.
2 chaises.

85 fr.



Maison BRATTE

LYON-GUILLOTIÈRE

Chambre à coucher

1 lit Renaissance.
1 armoire à glace.
1 toilette.
1 table de nuit.
4 chaises.

270 fr.

Salle à manger

VIEUX CHêne

1 buffet et argenterie.
1 table à coulisses.
6 chaises.

500 fr.

Salle à manger

NOYER

1 buffet étagère.
1 table à rallonges.
6 chaises canées.

160 fr.

Ameublement de salon

1 canapé.
2 fauteuils.
4 chaises.
1 guéridon.

225 fr.

Enregistré à Lyon.

Vu par nous maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la Signature ci-contre.
Lyon, le

ÉTABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire).

**SOURCE BADOIT**

DÉBIT : 30 MILLIONS DE BOUTEILLES PAR AN

EAU DE TABLE SANS RIVALE

Elle conserve indéfiniment sa limpidité inaltérable

SOUVERAINE POUR RÉTABLIR LES FONCTIONS DE L'ESTOMAC

La seule de toutes les Eaux de table qui ait obtenu une récompense à l'Exp. univ. de 1878. La seule qui obtienne une Médaille d'Or à l'Exp. de Francfort-sur-le-Main en 1881.

DIPLOME D'HONNEUR aux Expositions de Bordeaux 1882 et de Nice 1884.

La consommation de cette Eau a pris des proportions considérables. Aussi quand un docteur distingué écrivait : « Cette SOURCE fera la tour du monde ! » il disait vrai. Cette progression est due à sa saveur, soit pure, soit mélangée au vin, et à toutes ses propriétés hygiéniques, apéritives et digestives, constatées par les travaux scientifiques de MM. les D^{rs} O. HENRY, DURAND-FARDEL, LADEVESE, GENSOUL, PETREQUIN, etc.

12 VENTE PAR AN
Millions de Bouteilles

Exiger
la
Signature



SE MÉFIER
des
Contrefaçons